

Associations: **dossier de demande de subvention Action spécifique de fonctionnement**

Nom de l'association : QUEDAL 04 **Objet de la demande :** AMI « La région se mobilise pour le logement des jeunes »

Description de l'action

Personne chargée du projet :

Nom : Linhard

Prénom : Solange

Fonction : Bénévole, animatrice de développement local

Téléphone : 07 60 17 39 22

Courriel : soulane.linhard@yahoo.fr, quedal04@free.fr

Intitulé de l'action :

Animation d'un lieu d'accueil et d'hébergement collectif pour l'émergence d'initiatives sociales et culturelles, solidaires et innovantes

Présentation de l'action : Nouvelle action

Quels sont les objectifs de l'action ?

*Ce projet fait appel à 2 demandes de subventions complémentaires :
l'une pour l'aménagement du lieu (décrit dans le dossier de subvention d'investissement)
l'autre pour l'animation du projet décrit dans ce dossier*

Il y a dans ce projet 3 objectifs principaux :

- Proposer un hébergement de qualité à des jeunes de 16 à 25 ans à moindre coût
- Renforcer le lien social et humain entre les personnes
- donner les moyens aux jeunes résidents, et aux habitants du Pays de Forcalquier, d'organiser, de faire émerger, et d'animer des projets sociaux, culturels et artistiques... dans un souci de solidarité, de mixité et de développement durable.

Plusieurs objectifs spécifiques se déclinent alors :

Concernant l'**hébergement** et la vie quotidienne :

- Offrir à chacun des espaces de ressourcement et d'intimité
- Développer l'autonomie dans la vie quotidienne des jeunes résidents

Concernant le **lien social** et humain :

- Offrir l'opportunité à chacun de découvrir son utilité sociétale à travers des projets concrets, et le responsabiliser face à ses droits et ses devoirs
- Favoriser le partage, l'échange, la mixité sociale et générationnelle

Concernant l'**émergence de projets** :

- Développer le travail en réseau, en partenariat et l'ancrage au territoire du collectif
- Permettre l'émergence d'artistes et d'artisans locaux
- Mettre en œuvre des projets sociaux et culturels, ouvert à tous, favorisant la solidarité, l'échange, les rencontres...

Quel en est le contenu?

L'hébergement proposé ne sera pas un hébergement d'urgence, mais un lieu pour y vivre sur une durée moyenne d'un ou deux ans maximum, afin de laisser le temps à chacun d'y développer des projets, d'y tisser des liens, de constituer son réseau, et de trouver sa place dans la société.

De la vie collective quotidienne à l'émergence d'actions sociales et culturelles, ce lieu de vie sera une opportunité pour chacun de réfléchir à son projet de vie, et de trouver la confiance en soi qui fera naître suffisamment d'énergie pour voler de ses propres ailes. La gestion des projets et du lieu sera collective et partagée entre les résidents et les usagers. La responsabilité sera également partagée grâce à une rotation des responsables des différentes actions, à l'implication de tous à tout niveau, de la prise de décision à l'exécution, grâce à une concertation de chacun avant l'engagement du collectif dans de nouveaux projets.

Le bâtiment héberge déjà une dizaine de jeunes de moins de 25 ans, et 5 personnes de plus de 25 ans.

Des activités sociales et culturelles y sont déjà en cours depuis plusieurs mois.

Un collectif d'une cinquantaine de personnes soutient ce groupe et participent aux actions menées. De nombreux habitants du pays de Forcalquier bénéficient de cette dynamique nouvelle et apprécient ce lieu alternatif.

Les résidents, de divers horizons sociaux, mais pour la plupart du département, partagent leur quotidien. Cela permet à ceux en difficulté sociale et personnelle d'échanger, de partager et de trouver un mieux-être grâce à cette vie collective. L'entraide et la solidarité que l'on peut rencontrer dans ce lieu ne se retrouve pas dans des logements individuels, ni dans des lieux d'accueil de jour et d'hébergement d'urgence.

Pour l'efficacité de ce projet, nous avons besoin de l'accord du Conseil Général, et souhaiterions qu'il accepte de mettre à disposition de notre association ce bâtiment. Malgré les difficultés de communication avec ce dernier, nous espérons pouvoir ouvrir l'échange à travers le dépôt d'un projet construit répondant à un réel besoin local.

Quels en sont les publics cibles et combien de personnes en seront bénéficiaires ?

Le bâtiment permettra d'héberger un minimum de 18 personnes (plus si accueil de couples) au sein de :

3 F2, 2 F4, 1 F6.

Pour favoriser la mixité générationnelle, nous faisons le choix d'ouvrir 2 logements F2 à des personnes de plus de 25 ans.

Les autres logements seront réservés à des jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'un emploi, en formation, en difficulté sociale...

Chaque résident passera « un contrat » moral avec les autres résidents concernant son engagement au sein du collectif de vie et son investissement dans l'émergence de projets internes et externes. Chacun s'investira en fonction de ses capacités.

Les loyers seront adaptés en fonction des possibilités de chacun.

Pour maintenir une mixité sociale, les nouveaux résidents seront accueilli en fonction de leur motivation à s'investir dans un projet collectif et non en fonction de leur revenu.

Associations: ***dossier de demande de subvention Action spécifique de fonctionnement***

Au delà des résidents, le bâtiment bénéficiera à de nombreux usagers grâce aux activités mises en place sur le lieu: magasin et cantine gratuits, ateliers artistiques (musique, graff...), sportives (boxe, capoeira...), projections,-débat ciné-club, soirées concert...

Afin de remplir nos objectifs de mixité, les publics cibles se devront d'être les plus variés possibles, et nous ne fermeront la porte à aucune personne souhaitant s'investir dans ce projet, quelque soit sa catégorie sociale et socioprofessionnelle.

Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation du projet ?

Le principal des activités se réalisera sur le lieu même, à l'ancienne gendarmerie de Forcalquier

Toutefois, dans le biais de partenariat avec les réseaux locaux, dans un objectif de diffusion et d'ouverture vers le public extérieur, nous serons amenés à exporter nos activités sur les places publiques et sur d'autres lieux associatifs.

Quelle est la date de mise en œuvre prévue ?

En parallèle des travaux réalisés par des professionnels, des chantiers participatifs et chantiers écoles s'organiseront (*voir dossier d'investissement*). Le projet trouvera donc son point de départ dès le début des travaux.

Les autres activités pourront se remettre en place dès la fin des travaux (courant 2014).

Nous espérons toutefois trouver des partenariats pour maintenir les activités déjà existantes dans d'autres lieux pendant la durée des travaux : magasin gratuit, projections et débats, capoeira...

Quelle est la durée de l'action ?

La demande de subvention est ici demandée pour aider au démarrage du projet sur 2 ans (1 an de travaux+1 an de lancement d'activités). Nous espérons ensuite pouvoir maintenir les activités et projets collectifs avec un minimum d'apport financier, en favorisant le partage de biens et de services comme « monnaie » d'échange.

Quels sont les moyens prévus de mise en œuvre de l'action ?

Le moyen principal pour la mise en œuvre de cette action est la rénovation du bâtiment afin de le mettre aux normes pour l'accueil du public (voir dossier d'investissement)

Pour répondre aux objectifs d'animation du lieu, plusieurs moyens seront mis en œuvre :

Objectifs	Moyens
Hébergement	
Espaces personnels	Pour le respect de l'intimité de chacun, des espaces et des moments seront réservés. Chacun bénéficiera d'une chambre individuelle et d'un appartement partagé avec 2,3 ou 4 personnes. Le quotidien sera organisé en fonction des besoins individuels et collectifs. Il y aura donc des temps collectifs définis mais également la possibilité pour chacun de s'organiser des moments de ressourcement, de repos...
Développer l'autonomie	A travers la gestion de la vie quotidienne (hygiène, restauration, ménage, courses...), chaque jeune pourra développer ses connaissances et compétences dans ce domaine. L'apprentissage se fera collectivement, de manière transversale, grâce aux apports de chacun
Lien Social	
Utilité sociétale de chacun	Grâce à la responsabilisation, l'implication individuelle, le soutien et le dialogue, chacun pourra trouver sa place, son importance au sein du collectif, que ce soit dans des projets internes liés à la vie quotidienne, ou bien dans le montage de projets sociaux-culturels.
Partage, échange, mixité sociale et générationnelle	Projets mis en œuvre collectivement, avec d'autres résidents mais également des personnes extérieures Rompre l'isolement, lutter contre l'individualisme, favoriser les relations humaines au sein du collectif Mutualisation de biens et de services Ouverture des projets vers des publics bénéficiaires diversifiés
Emergence de projets	
Travail en réseau et partenariat	Chaque action sera menée en partenariat avec un collectif, une association, une collectivité, un commerce ou une entreprise locale. Des échanges de services pourront se mettre en place
émergence d'artistes et d'artisans locaux	Le lieu sera mis à disposition des artistes et artisans locaux souhaitant y organiser un événement
Mettre en place des projets	A titre d'exemple, quelques activités déjà existantes sur le lieu : magaZin gratuit, activités sportives (squash, boxe, capoeira), ciné-club, projection+débat, réunions associatives, soirées festives+concerts, après-midi familiaux, soupe ou thé gratuit sur le marché, hébergement d'artistes de passage pour des événements locaux ... D'autres activités seront développées selon les besoins et les envies

Quels sont vos critères d'appréciation de l'atteinte des objectifs prévus ?

A travers l'hébergement et le montage de projets, nous souhaitons avant tout que ce lieu vive, qu'il soit animé, qu'il soit source d'échange, de partage et de solidarité.

Nous pourrions donc mesurer l'atteinte de ces objectifs par :

- la fréquence et le renouvellement des projets
- l'implication de personnes extérieures au sein du collectif
- la qualité des échanges entre les personnes du collectif, résidents et non-résidents
- la fréquentation du lieu par un public diversifié

Comment envisagez-vous de communiquer sur votre action ?

Un blog existe déjà et est régulièrement consulté : <http://lagendarmerit.free.fr>

Nous utilisons également une liste de diffusion comprenant 300 destinataires environ pour la news-letter et les rapports d'activités.

Veillez indiquer toute information complémentaire qui vous semblerait pertinente :

Nous sommes bien conscients de la non conformité de ce projet et de la difficulté pour une institution de l'accepter.

Toutefois, nous souhaitons attirer votre attention sur la dynamique existant dans ce lieu depuis son ouverture.

Avec très peu de moyens, mais beaucoup d'énergie et d'ingéniosité, les jeunes résidents ont réussi à réhabiliter ce bâtiment pour y vivre décemment, ainsi que pour l'ouvrir à l'organisation d'événements et d'activités sociales et culturelles.

Le public bénéficiaire et attiré par cette dynamique hors des sentiers battus est extrêmement varié. Des enfants, des grands-parents, des familles, des enseignants, des artisans, des agriculteurs... fréquentent ce lieu et y trouvent satisfaction.

Ce qui plaît en ce lieu est la simplicité des relations, la facilité d'organisation, le principe de gestion partagée.

Quand les visiteurs souhaitent donner quelques pièces pour le soutien des actions, les résidents refusent souvent, et proposent plutôt aux personnes de ramener quelques bûches pour aider au chauffage, et de venir passer quelques heures de permanence au magasin gratuit, ou d'organiser une activité...

L'objectif est avant tout humain, recréer le lien, simplement.

Certes les barrières juridiques et administratives ont été outrepassées.

Mais s'ils avaient dû passer par là, où en seraient-ils aujourd'hui ? Perdu sous des Kg de papperasse, dans des heures de démarches, des emprunts bancaires ?

Rien de tout ce qui s'est vécu, les liens tissés et les moments partagés depuis juillet n'auraient vu le jour.

Alors, oui, ils ont pris le droit, car pour eux c'est un devoir. C'est un devoir que d'agir concrètement pour une société différente et pour leur avenir. Nous sommes les témoins, et les jeunes sont les victimes des nombreuses malfaçons de notre organisation économique, politique et territoriale.

Ils ont donc décidé d'agir, sans attendre qu'il soit trop tard, sans se fondre dans le moule car le moule ne leur convient pas. Leur principes et idéaux sont bien plus ouverts et humanistes que ceux de notre société soit-disant démocratique, aux fondements capitalistes et basée sur l'accumulation de richesses, quelque en soit les coûts humains et environnementaux.

Associations: ***dossier de demande de subvention Action spécifique de fonctionnement***

Comme nombreux de nos politiques, nous prôtons et espérons le Changement, mais le vrai !

Si aujourd'hui nous déposons ce dossier auprès de votre institution, c'est parce que nous croyons en la légitimité de ce projet, et espérons que les décisions prononçant l'expulsion des résidents seront revues et corrigés au regard des ambitions décrites ici.

Remarque sur le portage du projet

Actuellement, il existe un collectif de soutien composé de personnes individuelles et d'associations : QUEDAL04, le CRIP, ATTAC 04

Mais ce collectif n'a pas de statut juridique déposé en préfecture. Ne souhaitant pas constituer hâtivement une association afin de répondre à cet appel à projet, les résidents ont proposé à l'association Quedal de déposer ce dossier en son nom. A terme, si le projet est validé et les financements accordés, une association spécifique (déjà en cours de réflexion et de construction) sera créée.

Nous réfléchissons également d'ors et déjà à la création d'une société coopérative pour la gestion de l'Hébergement à Loyer Modéré Alternatif et Collectif.

Les partenaires actuels et les membres du collectif de soutien

Depuis plusieurs mois, des particuliers, des associations, des élus se réunissent pour défendre cette cause qui leur semble juste.

En voici une liste, non exhaustive :

QUEDAL 04, association de Droit Au Logement

le CRIP Collectif de Résistance et d'Initiatives Populaires

ATTAC 04, CGT France Agrimer

FASE, NPA, PCF, Voie Prolétarienne

la Boîte à Ressort, association de mécanique artistique

Attitudes Solidaires

Radio Zinzine

Pierre Macina, ancien élu de Forcalquier, membre du CRIP

Felix Moroso, maire de Cruis, vice-président du Conseil Général

et plus de 350 citoyens

Budget prévisionnel de l'action

Exercice 2013

1 quels critères avec-vous utilisés pour identifier et calculer les charges indirectes affectées à l'action ?

L'association QUEDAL 04 n'a pas de charges de fonctionnement puisqu'elle ne fonctionne qu'avec du bénévolat (non valorisé) et sans subvention, ce par choix.

L'association qui sera créée n'en n'aura pas non plus, car elle ne se consacrera qu'aux activités directement lié au projet décrit.

II Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation subventionnée. Quel est leur mode de calcul ?

Notre projet est principalement constitué de contributions volontaires en nature. Elles ont une immense valeur, et le projet ne pourrait exister sans ces énergies collectives, et les apports matériels et immatériels des nombreux acteurs du projet.

Il y a tout d'abord la mise à disposition par le Conseil Général du bâtiment que nous avons estimé à une valeur de 3000€ par mois si nous devons le louer.

Ensuite, nous avons essayé d'estimer l'équivalent de temps de travail pour l'animation du lieu, si par exemple au lieu d'être dans un lieu autogéré, nous étions dans un foyer de jeunes, un centre d'accueil de jour...

Voici les coûts salariaux pour la structure

1 éducateur 2700€/mois, soit 64800€ pour 2 ans

1 animateur 2300€/mois soit 55200€ pour 2 ans

1 coordinateur de projet à mi-temps 2700€/mois soit 32400€ pour 2 ans

prestations de services et extra pour les événementiels, 20 journées à 300€ , soit 6000€

Durant la première année de l'exercice nous nous efforcerons donc d'officialiser autant que possible les contributions réelles en terme de temps et de biens, afin de les faire apparaître dans le résultat d'exercice et le future budget prévisionnel.

III Autres observations sur le budget prévisionnel de l'action subventionnée

Le montant budgétaire de l'année est faible, pour les raisons expliquées ci dessus. Les activités jusqu'alors mises en place ont vu le jour grâce aux ressources personnelles des résidents et dons du collectif de soutien.

Avec peu on peut faire beaucoup quand l'envie est là !

Toutefois, dans un soucis d'amélioration de l'accueil, en terme de sécurité et de confort, des frais sont à engager : extincteur, bois, assurance...

Budget prévisionnel de l'action sur 2 ans

Charges	Montant	Produits	Montant
1 charges directes affectées à l'action		1 Ressources directes affectées à l'action	
Achat		Vente de produits finis	
Prestation de services :	3 000,00 €	Participations aux frais	10 000,00 €
<i>Achat matières et fournitures, équipement</i>		Etat	
Aménagement	2 000,00 €	DRJSCS, FDVA Formation	1 000,00 €
outillage	2 000,00 €	Région PACA	
entretien et réparation (véhicule collectif)	500,00 €	AMI « la région s'engage pour le logement des jeunes »	3 000,00 €
Assurance	2 500,00 €	Commune	
Publicité, publication	500,00 €	Forcalquier	2 500,00 €
Déplacements, missions	2 000,00 €		
Energies :gaz, électricité	4 500,00 €		
Total des charges	16 500,00 €	Total des produits	16 500,00 €
Emploi des contributions volontaires en nature			
Mise à disposition du bâtiment 3000€/mois par le CG04	72 000,00 €	Bénévolat	158 400,00 €
Personnel bénévole	158 400,00 €	Dons en nature	72 000,00 €
TOTAL	167 300,00 €	TOTAL	167 300,00 €